

Accès aux applications par authentification LDAP

L'accès aux applications informatisées de l'Education Nationale nécessite une authentification de l'utilisateur sur le portail académique.

L'accès à ce portail se fait par un identifiant (LDAP) et un mot de passe qui vous sont attribués par les services du personnel lors de votre entrée dans l'académie, soit par mutation, soit par réussite à un concours soit par contrat (contractuel).

1) Accéder au portail académique

Cliquer sur le lien suivant (touche CTRL + clic sur le lien) : <https://portail.ac-reunion.fr/>

Vous obtenez l'écran ci-contre :

Saisir votre identifiant académique et votre mot de passe (les mêmes que pour I-PROF)

Rappel sur l'identifiant et le mot de passe :
L'identifiant est constitué de la 1^{ère} lettre du prénom et du nom, en minuscules.

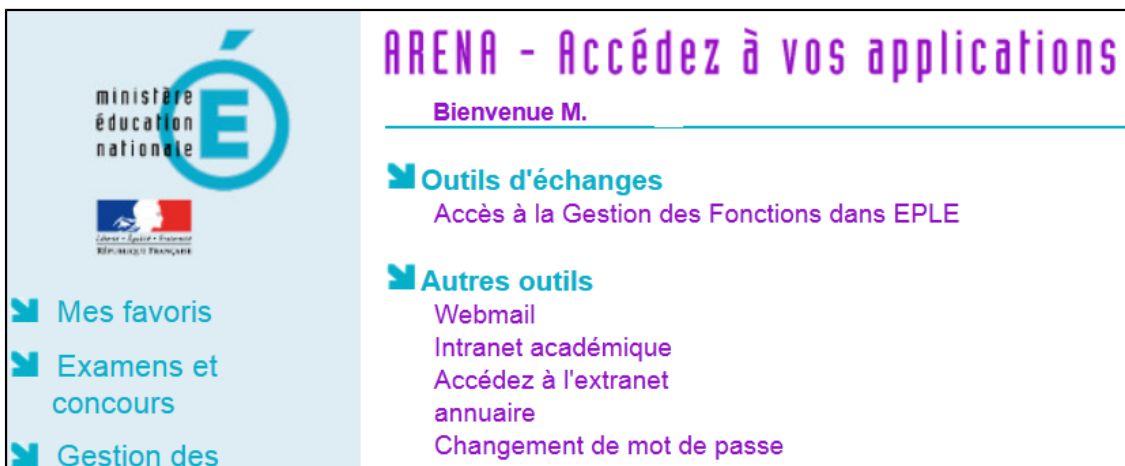


Exemple : Jean DUPONT aura comme identifiant « jdupont ».

A la création de votre compte, votre Mot de passe est constitué de votre NUMEN.

Vous pouvez ensuite le modifier en passant par I-PROF, onglet « options » puis « mot de passe ».

Si votre identifiant et votre mot de passe sont reconnus, vous obtenez l'écran suivant qui vous présente la liste des applications auxquelles vous avez accès (au centre en violet), selon le domaine concerné (en bleu).

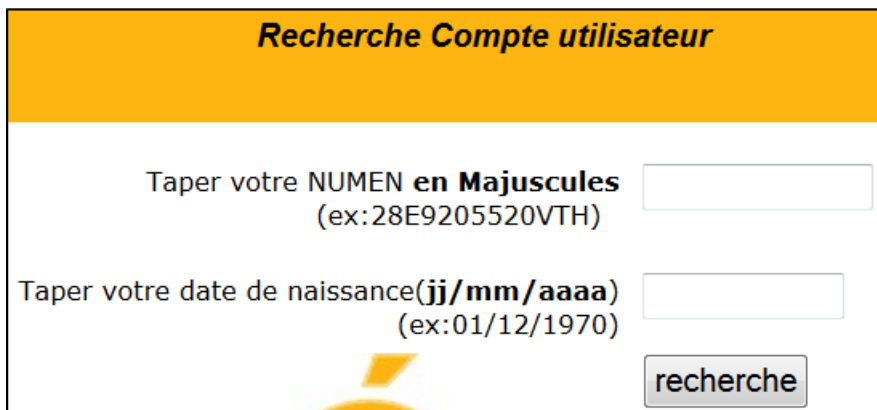


2) Mon identifiant et/ou mon mot de passe n'est pas reconnu

Si vous ne trouvez pas votre identifiant ou si vous avez perdu votre mot de passe utilisez le lien suivant :

<https://bv.ac-reunion.fr/mdp/login.jsp>

Vous obtenez l'écran suivant :
Saisir votre Numen et votre date de naissance et cliquer sur « recherche ».



Vous obtenez l'écran suivant :

Compte utilisateur

Votre compte utilisateur : **MARIE ARMANDE**
Votre mail : **Marie-Armande.Duval@ac-reunion.fr**

Si vous ne connaissez pas le **mot de passe** de ce compte, vous pouvez le modifier


Prenez note de votre Compte utilisateur et recommencez l'authentification dans l'écran d'accès au portail au 1^{er} paragraphe.

Si vous ne connaissez pas le mot de passe, cliquez sur « Modification du mot de passe ». Vous obtenez l'écran suivant :

Changement du mot de passe académique

ATTENTION: Votre mot de passe doit contenir :

- au moins 8 caractères
- avec au minimum 1 majuscule, 1 chiffre et 1 caractère spécial (&#{[[...])

Aide pour choisir votre mot de passe

Nouveau mot de passe:

Confirmation mot de passe:

Niveau de sécurité :

ATTENTION : tout changement de mot de passe dans cette fenêtre entraînera le changement du mot de passe dans I-Prof et Mélouvert (Webmail).

Si vous n'avez pas d'identifiant académique ou pour tout autre message d'erreur, contacter le service du personnel concerné :

1^{er} degré : DPEP au 0262 48 14 85

2nd degré : DPES au 0262 48 11 25

Personnel administratif ou d'encadrement : DPATE au 0262 48 14 16